

Le Mérydien

Le mensuel d'information des Mérysiens

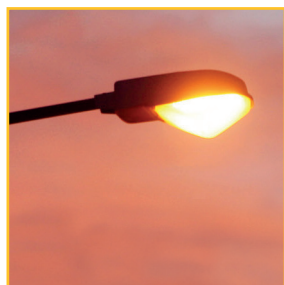
N°160 · octobre 2022



***La Ville
investit
pour ses
écoliers***



ENVIRONNEMENT
La nouvelle forêt a désormais un nom / p.3



ÉCLAIRAGE PUBLIC
Donnez votre avis ! / p.4



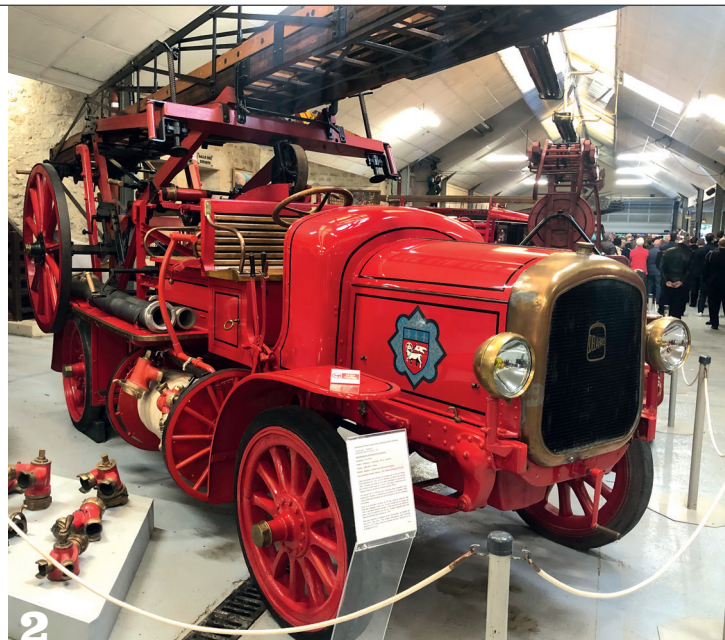
ÉDUCATION
La Ville investit et s'investit pour ses élèves / p.6 & 7

**DEUXIÈME
FESTIVAL
MANGA**

p.9



CULTURE
Oldelaf en concert à La Luciole / p.12



1&2. 10 septembre
Portes-ouvertes chez les pompiers de Méry et cinquantième du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) à Osny

3. 10 septembre
Inauguration du parcours cyclo-touristique de la Vallée des Coquelicots

4. 30 août
Commémoration de la Libération de Méry

5. 10 septembre
Inauguration du jeu d'arc des Archers du Château

6. 24 septembre
Accueil des nouveaux arrivants

7. 23 septembre
Rentrée littéraire de la Médiathèque

8. 26 août
Des toiles dans les étoiles dans le parc du château



Annus horribilis !



Les annonces alarmistes qui s'accumulent apparentent 2023 à cette année 1992 que la Reine Elisabeth, accablée par l'incendie du château de Windsor et les frasques conjugales médiatisées de ses enfants, avait qualifiée d'« année horrible ».

Faute d'être protégées par un bouclier tarifaire, les communes subissent de plein fouet les hausses vertigineuses de l'électricité et du gaz consécutives à la guerre en Ukraine : on nous prédit des factures multipliées par deux, par cinq, voire par dix !

Avec le retour de l'inflation, les tarifs de tous nos achats et travaux sont orientés à la hausse. Les fournisseurs de nos marchés appliquent la clause d'exception qui leur permet d'augmenter immédiatement les prix : la restauration scolaire, la restauration petite enfance et les repas portés à domicile augmentent ce mois-ci, sans préavis, de 10 %.

Quant à nos charges de personnel, qui représentent 56 % de nos charges de fonctionnement, elles progresseront fortement en 2023 sous l'effet des deux hausses du SMIC et de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires décidées par le gouvernement.

Tous ces phénomènes fragilisent l'équilibre budgétaire patiemment reconstitué depuis 2014 par notre majorité municipale pour permettre à Méry d'investir. L'effet prévisible des hausses générales de charges de fonctionnement en 2023 sera la dégringolade des investissements des collectivités locales qui pèsent pour 70 % du total des investissements du pays...

Dans cette tourmente, comment préserver des marges de manœuvre sans, une fois de plus, ponctionner les poches des contribuables dont le pouvoir d'achat est déjà grignoté par l'inflation ? C'est tout le défi auquel nous sommes confrontés, dans la préparation du budget 2023 qui sera, c'est évident, un véritable exercice d'équilibriste.

Pierre-Edouard EON

Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise



La « Forêt de Maubuisson »

Depuis 2014, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) porte l'ambitieux projet de créer dans le Val d'Oise une nouvelle forêt de 1 340 hectares sur les communes de Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise (27 % du total), Pierrelaye, Saint-Ouen L'Aumône et Taverny.

Valorisant une plaine lourdement polluée pendant des dizaines d'années par l'épandage des eaux usées de Paris, la nouvelle forêt contribuera au développement de la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique. Barrière contre l'urbanisation galopante de la région parisienne, ce poumon vert ouvert à la promenade constituera un aménagement emblématique du patrimoine naturel de l'Île-de-France et du Val d'Oise.

Le 1^{er} juillet, le Comité syndical du SMAPP, composé de l'ensemble des partenaires du projet (État, Région, Département, Communes), a choisi « Forêt de Maubuisson » comme nom pour la nouvelle forêt, en raison du lien historique de nos communes avec le domaine de Maubuisson.

Fondé en 1236 par Blanche de Castille, ce domaine acquit rapidement une assise foncière importante sur les communes de Bessancourt, Frépillon, Méry-sur-Oise et Saint-Ouen L'Aumône où se développèrent des activités de culture et de viticulture pendant des siècles. Le domaine était alimenté en eau grâce au ru de Liesse qui prend sa source à Pierrelaye et prospéra en développant la pisciculture dans l'étang de la Vacherie, à Pierrelaye, et dans les étangs de Liesse, de Saint-Prix et le Grand-Étang de Maubuisson à Saint-Ouen L'Aumône.

LE CHIFFRE DU MOIS

292 000

Depuis la plantation symbolique du premier arbre, en novembre 2019, 120 hectares soit 292 000 petits arbres d'une trentaine d'essences différentes, ont été plantés sous le contrôle de l'Office National des Forêts, essentiellement sur le territoire de Méry.

Entretien des trottoirs : une obligation partagée



Le trottoir est certes un espace partagé du domaine public, mais son entretien incombe à l'occupant du logement ou du commerce, sur toute la longueur de la propriété. Le propriétaire ou locataire est donc tenu d'entretenir son « pas-de-porte » en toute saison et d'assurer le ramassage des feuilles mortes, la taille des haies pour, le désherbage, le déneigement et l'épandage du sel ou du sable en hiver...

En cas d'accident à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime. Si votre responsabilité est reconnue, c'est votre assurance multirisque habitation qui indemniser la victime. **Assurez-vous que votre contrat comporte bien une garantie défense-recours et, en cas d'accident, prévenez au plus vite votre assureur.** En revanche, si un passant se tord une cheville à cause du mauvais état du trottoir, c'est la responsabilité de la commune qui est engagée, pas la vôtre. Vous êtes toutefois tenu de signaler toute dégradation du trottoir aux services compétents.

Vous avez dit désherbage ?

L'usage des pesticides chimiques est interdit depuis 2017 pour les collectivités, et depuis 2019 pour les particuliers. Le désherbage sans pesticide exige des interventions beaucoup plus nombreuses, ce qui explique la présence régulière d'herbes folles sur nos trottoirs. Il faut donc accepter que tout ne soit pas parfait, ce qui demande un véritable changement d'état d'esprit.

Pour respecter vos obligations, répétez régulièrement ces gestes simples :

- Arrachez, binez ou fauchez les mauvaises herbes,
- Balayez et ramassez les feuilles, branches et brindilles,
- Apportez-les en déchèterie ou compostez-les : **les herbes coupées ou arrachées ne doivent pas être laissées sur la voie publique ni versées dans les avaloirs des eaux pluviales !**
- Entretenez vos haies pour éviter tout débordement de végétation sur la voie publique gênant la circulation des piétons.

Outre l'utilisation des outils traditionnels, vous pouvez :

- Arroser les mauvaises herbes avec l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre,
- Verser de l'eau bouillante, opération qui nécessite parfois d'être répétée,
- **Attention : pas de désherbage avec l'eau de javel, du gros sel ou du produit vaisselle qui endommagent les sols !**

Si vous êtes dans l'incapacité d'entretenir vous-même votre trottoir, faites appel à la solidarité : voisins, amis et famille se feront sans doute un plaisir de vous venir en aide. La commune vous remercie pour votre contribution à l'entretien de notre ville !



Extinction des éclairages publics : *Donnez-nous votre avis !*

Les factures d'électricité de nos communes connaissent des hausses vertigineuses qui imposent des mesures d'urgence pour réduire nos consommations. L'impact de ces hausses sur notre budget est considérable !

L'éclairage public est de loin le premier poste de dépenses d'électricité : il représente 40 % de notre consommation totale.

Comme de nombreuses communes, **nous proposons d'éteindre nos lampadaires aux heures creuses de la nuit où nos rues sont vides, entre 23h30 (le dernier train de la ligne H arrive à 23h05 à Méry) et 4h30 (le premier train part à 4h52).**

Pour des raisons techniques, il n'est pas possible actuellement de n'éteindre qu'une partie de l'éclairage ni de réduire l'intensité lumineuse. Seule une coupure complète est envisageable.

Éteindre les éclairages ne risque-t-il pas d'encourager les cambrioleurs ?

Contrairement aux idées reçues, 80 % des cambriolages ont lieu de jour, majoritairement entre 14h et 17h lorsque les maisons sont inoccupées. Obscurité ne rime donc pas avec insécurité. Quant à nos caméras de vidéo-protection, elles sont à 80 % à technologie infrarouge ce qui leur permet de fonctionner de nuit.

Jusqu'au 15 novembre, donnez-nous votre avis sur cette expérimentation, en participant au sondage en ligne (cela ne vous prendra que deux minutes) ou en remplissant un bulletin à l'accueil de la Mairie.

Pour participer au sondage, flashez ce QR code



Des travaux de renforcement et de rénovation des accotements du **Chemin des Bœufs** et la mise en place d'un ralentisseur se dérouleront **à partir du 2 novembre et pour une durée de 6 semaines**. La zone de travaux est comprise entre la rue de la Colonne et le pont de la RN 184. **Coût global des travaux : 160 000 € TTC**

24 SEPTEMBRE

Opération « nettoyons la nature »



FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Pour les vacances, l'Espace jeunes propose aux 11-17 ans un choix varié d'activités sportives, ludiques et culturelles : escalade, patinoire, trampoline, exposition corps et astres, Palais de Tokyo, jeux d'équipes et autres surprises... réservez vite vos activités !

Renseignements et inscriptions obligatoires au 01 34 48 15 05 ou jeunesse@merysuroise.fr



MALEDICTION A MERYWOOD !

Âmes sensibles s'abstenir ! Après les terrifiantes éditions des années précédentes, les animateurs Jeunesse et Culture de la Ville sont passés maîtres dans l'art de vous terrifier. Pour cette nouvelle soirée Halloween, ils vous ont concocté une mise en scène à faire pâlir les plus grands réalisateurs de films d'horreur...

Vendredi 28 octobre à partir de 20h.
Grand jeu gratuit sur inscription à partir de 12 ans. Équipes de 2 à 5 participants (une personne majeure minimum par équipe).



Nouvelle direction au collège

Nous souhaitons la bienvenue à **Véronique Patris**, nouvelle principale du collège Jacques-Yves Cousteau qui succède à Lauriane Bruscoli nommée à Taverny. Précédemment principale à Saint-Leu-la-Forêt, Véronique Patris a choisi le collège de Méry pour ses projets innovants, en particulier en matière d'inclusion scolaire. Ainsi la classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) unique dans le Val d'Oise, qui accueille des élèves malvoyants, et la classe UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) dédiée à l'accompagnement des élèves ne parlant pas le Français.

SPORT

Un jeune cow-boy émérite à Méry

Méry compte une nouvelle star de l'équitation avec **Luca Ganey**, jeune Méryzien de 15 ans, qui a décroché le titre de **vice-champion de France de Barrel Race club 1**. Le « barrel racing », également appelé équitation Western, est une discipline originaire des Etats-Unis, qui consiste à faire le plus rapidement possible le tour de 3 tonneaux disposés en trèfle. Sans perdre son Stetson de cow-boy bien sûr. Félicitations à toi Luca !



Championnats de France 2022
Generali Open de France

MÉDIATHÈQUE

Jouons avec les émotions

Pendant les vacances de la Toussaint, les animatrices de la Médiathèque proposent aux enfants de 3 à 6 ans des ateliers sur le thème des émotions. Réservez vite, les places sont limitées !

Atelier gratuit. Les jeudi 3 et vendredi 4 novembre de 10h30 à 11h30.

Le rendez-vous des Infantines : le temps réservé aux tout-petits

La Médiathèque propose aux parents des tout-petits un temps dédié à l'éveil des enfants : jeux de doigts, histoires, comptines...

Les petits adorent, les parents en redemandent !

Accès libre aux adhérents de la Médiathèque sur réservation. Places limitées : 01 30 36 40 58.

Prochaine date : samedi 22 octobre à la Médiathèque : à 10h30 pour les 18 mois - 3 ans et à 11h pour les 4 - 6 ans.

QUOTIENT FAMILIAL

Attention, date limite le 16 décembre

Le quotient familial est calculé en fonction des ressources et de la composition de votre famille. Il sert à déterminer le tarif des services municipaux que vous payez : repas de la restauration scolaire, activités périscolaires du matin et du soir, centre de loisirs du mercredi et des vacances. Pour que vous puissiez bénéficier des tarifs adaptés à vos ressources, votre quotient familial doit être calculé à chaque rentrée scolaire. **Pour l'année en cours, vous devez faire calculer votre quotient d'ici le 16 décembre au plus tard. Notez que l'application du quotient n'est pas rétroactive.** En l'absence de calcul de quotient, c'est le tarif de la tranche supérieure qui vous sera demandé.

La Ville investit et s'investit pour ses écoliers

Les écoles sont, de très loin, la première compétence de la Ville par le budget qui leur est consacré et l'effectif des agents municipaux dédiés à vos enfants. Travaux de rénovation et d'entretien dans les écoles ; éclairage, chauffage et nettoyage des bâtiments ; encadrement des activités périscolaires, de la restauration scolaire et des accueils de loisirs ; financement des projets d'écoles et classes découverte ; des transports scolaires... Les services municipaux se mobilisent pour que vos enfants profitent au mieux de leurs années d'école. Mais, au-delà de ces actions bien connues, la Ville initie et finance de nombreux projets qui favorisent l'égal accès des écoliers à la culture, au sport, à la création. Suivez le guide !

Un médiateur culturel pour les enfants

Armé de sa formation en histoire de l'art et médiation culturelle, **Franck Clavaud** est le capitaine de notre Micro Folie où il anime toute l'année des ateliers de découverte culturelle pour les enfants, à la Luciole, dans les écoles ou les accueils de loisirs. Au programme : découverte de l'histoire de l'art et initiation ludique à la pratique artistique. Et comme la sensibilité artistique n'a pas d'âge, ses ateliers sont proposés dès la petite enfance dans les crèches de la Ville. Et bientôt au club des aînés !



Sans oublier la musique...

En 2019, la Ville a signé une convention de six ans avec l'association nationale « Orchestre à l'école » pour la **création expérimentale d'une classe orchestre, à l'école Jean Jaurès**. Sur un cycle de trois ans, les enfants d'une classe de CE1/CE2/CM1, encadrés par une enseignante, elle-même musicienne, et des professeurs du Conservatoire de musique du Sausseron, ont découvert la **pratique instrumentale des cuivres ou des percussions et le travail collectif en orchestre**. Avec en apothéose un magnifique concert (presque) symphonique ! À la rentrée des vacances de Toussaint 2022, de nouveaux CE1 démarrent leur apprentissage pour un cycle de trois ans.

Partenaire du Festival d'Auvers dont le siège est à Méry, la Ville propose aussi aux écoles **des sensibilisations musicales et des concerts par de jeunes artistes** qui offrent aux enfants de s'ouvrir à la « grande musique ». Peut-être de futurs Mozart...

Jouer pour mieux apprendre

Valérie Vincent est certes coordinatrice du périscolaire mais elle est aussi (et peut-être surtout) une véritable passionnée des jeux de société, jeux traditionnels, jeux en bois, jeux d'adresse ou de stratégie... Tous les jeux ! Nous n'avons pas laissé passer cette chance pour les enfants, et Valérie anime donc,



Du théâtre à l'école

Tous les ans, nous veillons à ce que la programmation culturelle de La Luciole comporte **des spectacles vivants « jeune public » pour lesquels la Ville propose aux écoles des séances réservées aux scolaires**. L'année dernière, deux spectacles ont été programmés pour les classes de la maternelle au CE1 : 18 classes (422 enfants) ont ainsi pu profiter du « Chaperon rouge » qui revisitait le célèbre conte, et 15 classes (334 enfants) ont assisté à la représentation théâtrale « Sauvages » combinant musique, art plastique et vidéo.

Du cinéma aussi !

La Ville a signé avec le Département une convention pour le dispositif « École et cinéma » qui permet de proposer aux écoles **des films sélectionnés pour le public scolaire**. L'an dernier, cinq classes de l'école élémentaire Pablo Neruda ont ainsi profité des projections sur le grand écran de La Luciole : « Le chien jaune de Mongolie » et « Bonjour », au premier trimestre ; « Mon voisin Totoro » et « Ma vie de courgette », au deuxième trimestre ; « Nanouk l'esquimau » et « Les Bêtes sauvages », au troisième trimestre.

Et, puisque Méry a la chance de disposer d'une salle de cinéma municipale, La Luciole propose aussi aux écoles (et au collège) de programmer **des séances scolaires en choisissant librement les films** qu'elles souhaitent projeter, en rapport avec leur projet pédagogique. Un vrai luxe !

Une captivante conférencière !

Conférencière d'histoire de l'art très appréciée chaque mois à La Luciole, **Virginie Gimaray** intervient aussi depuis deux ans, à l'initiative de la Ville, auprès des écoliers mérysiens, du CP au CM2. Elle les initie de façon vivante, ludique et concrète aux courants et formes artistiques à partir de thèmes tels que le portrait, les émotions, les animaux, les illusions d'optique, le cirque... Voici pourquoi vos enfants pourraient vous parler si savamment de Klee, Picasso, Vasarely ou Calder !



dans les écoles, **des cycles découverte des jeux**. Des moments de détente pour les enfants, bien sûr, mais aussi des occasions de cultiver sa concentration, sa résistance au stress, le respect des règles, le sens du travail en équipe. Le jeu, un apprentissage de la vie en somme !

La médiathèque au service des scolaires

Nos dynamiques médiathécaires, **Anaïs Robinet, Marina Gicquel et Lucile Gounin**, proposent toute l'année des animations à nos écoles : deux rendez-vous par an, de la petite section de maternelle au CE2, offrent aux enfants **une découverte de la littérature et des documentaires jeunesse** ; trois animations à partir du Cours Moyen permettent de **s'initier aux outils de recherche documentaire et de découvrir la richesse des collections de la médiathèque**.



Les illustrateurs de Mérybulles dans les classes

En amont du festival annuel de bande dessinée, la Ville invite des auteurs de BD ou de livres jeunesse à rencontrer les élèves, depuis la Maternelle jusqu'au CM2. Ils leur font découvrir le métier d'auteur, les étapes de création d'une bande dessinée et travailler sur des œuvres individuelles ou collectives exposées à Mérybulles pour la grande fierté des parents.

Un éducateur sportif pour les CM2

Xavier Chevrel, notre éducateur sportif, intervient auprès des CM2 pour les préparer à l'entrée au collège et aux cours d'EPS. Tout au long de l'année, il encadre au gymnase les enfants des cinq écoles de Méry, pour **des activités physiques et sportives, collectives ou individuelles**, qui ont pour but l'apprentissage de nouvelles disciplines mais aussi de contribuer à l'éducation dans le rapport à la règle et le rapport aux autres.





Pour favoriser la pratique du sport dans les écoles, **la Ville investit dans les équipements sportifs de proximité** : les city stades des écoles Jaurès, Monmousseau et de Vaux ont été rénovés, et une piste d'athlétisme flamboyante neuve, avec ses couloirs de sprint et ses ateliers de lancers et de sauts, est ouverte à toutes les écoles depuis le 1^{er} septembre.

Des séances piscine pour nos enfants !

Alors que la piscine de Pierrelaye nous avait indiqué qu'elle n'accueillerait plus les enfants de Méry, nos discussions avec la piscine de L'Isle-Adam ont abouti avec succès : désormais, tous les élèves de CE2 et CM2 bénéficieront d'un cycle de 10 séances de natation scolaire. Ils pourront ainsi progresser vers l'obtention de l'attestation du « savoir nager », en principe indispensable à l'entrée en sixième. Cette excellente nouvelle s'accompagne d'une autre puisque la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCV03F) prend à sa charge 70 % du coût de ces séances, y compris le transport en car des enfants.

Méry Plouz' pour bien terminer l'année !

Avec la contribution active des associations de Méry, la Ville a créé Méry Plouz' pour offrir aux enfants l'occasion de **s'initier, en s'amusant, à de nombreuses activités sportives et de loisirs**. Gym, basket, boxe française, football, handball, volley-ball, karaté, rugby, tennis, judo, canoë, grimpe d'arbres, cirque, percussions, jeux en bois, karts à pédales... Le choix est vaste ! La première semaine de Méry Plouz' est aussi la dernière semaine de l'année scolaire. Les écoles y bénéficient à tour de rôle de créneaux réservés, pour profiter des activités et terminer l'année dans la bonne humeur !

Le 1^{er} septembre, **788 élèves** des écoles élémentaires et 428 élèves des écoles maternelles de Méry ont retrouvé avec plaisir, et pour certains une pointe d'appréhension, le chemin de l'école.

Bienvenue à tous nos nouveaux enseignants !

Deux nouvelles directrices ont pris leurs fonctions à Méry :

- **Madame Laetitia Lebreuilly**, maternelle Jean Jaurès
- **Madame Maud Cler**, maternelle Gaston Monmousseau

Et de nombreux enseignants nous ont rejoints :

- École du Centre : **Mesdames Calmel** (moyenne section maternelle) et **Rogeret** (CE1)
- École Gaston Monmousseau : **Mesdames Momal** (petite/moyenne section maternelle) et **Zahmoul** (grande section maternelle)
- École Jean Jaurès : **Madame Amancio** (CM1/CM2)
- École Pablo Neruda : **Mesdames Collin, Vela** (CP/CE1) et **Payet** (CE1/CE2)
- École de Vaux : **Mesdames Votte** (moyenne/grande section maternelle), **Seyve** (CP/CE1) et **Maillard** (CE1/CE2)



LE MOT DE L'ÉLUE

Laurence Barthélémy

Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et aux Affaires scolaires



« **La municipalité est satisfaite de voir que toutes les écoles de Méry commencent la nouvelle année scolaire avec des enseignants en poste, des effectifs globalement stables et un nombre de classes inchangé. Présents le jour de la rentrée, les élus ont pu constater que la joie et la bonne humeur étaient souvent au rendez-vous. Pour preuve, les retrouvailles entre enfants et professeurs autour d'une danse, reprise du spectacle créé l'an dernier, dans la cour de l'école élémentaire du groupe scolaire de Monmousseau. Voilà une jolie idée qui annonce, nous l'espérons, une année sereine et riche en activités diverses.** »

1^{er} octobre : Inauguration de la piste d'athlétisme

C'est avec une émotion non dissimulée que **Pierre Leroux**, Président du club d'athlétisme de Méry a officiellement reçu les clés de sa nouvelle piste d'athlétisme, attendue depuis 40 ans, à l'occasion de son inauguration ce samedi 1^{er} octobre par **Pierre-Edouard Eon**, Maire de Méry et **Rémi du Peloux**, Adjoint aux sports et à la jeunesse, en présence de **Xavier Haquin**, Conseiller départemental, délégué à l'Olympisme et au Paralympisme, **Ramzi Zinaoui**, Conseiller départemental en charge du sport et **Guillaume Vuilletet**, député. Le nouvel anneau rouge en tartan a été complété de couloirs de sprint de 100 mètres et d'ateliers de saut en longueur et en hauteur et de lancer de poids et de javelot. Nos athlètes, écoliers et collégiens n'ont désormais plus aucune excuse s'ils ne se qualifient pas pour les JO de Paris ! Cette inauguration a aussi été l'occasion de baptiser officiellement notre stade du nom de **Bernard Gambier**, mérysien de naissance et de cœur, membre du club de football de Méry pendant 56 ans dont 15 années de présidence bénévole. (1, 2, 3 & 4)



1^{er} octobre : GR20 grande vitesse

Athlètes accomplis, **Nicolas Chevance** et **Grégory Févé** ont bouclé les 200 km du GR20, traversant la Corse du Nord au Sud, en 6 jours alors que le parcours, particulièrement sélectif, est normalement donné pour 15 jours. Un authentique exploit sportif, au service de la lutte contre la sclérose en plaque dont est atteint Cyril, leur ami d'enfance, qui leur a permis de collecter 5400 €. Chapeau messieurs ! (5)



4 septembre : Forum des Associations (6, 7 & 8)

17 septembre : Soirée guinguette des bords de l'Oise (9, 10 & 11)





FESTIVAL DU MANGA et de LA CULTURE JAPONAISE

Samedi 22 octobre, de 10h à 19h, le service Culture ouvre à nouveau les portes de La Luciole aux fans de mangas et de culture japonaise. Une journée entière, dédiée au genre littéraire le plus en vogue chez les jeunes lecteurs et aux traditions du Japon, le pays du Soleil Levant. Avec en invitée-vedette, Vilina notre cosplayeuse mérysiennne qui a remporté le concours international de cosplay à Amsterdam, en juillet dernier. À vos selfies !

PROGRAMME DE 10H À 19H

- # Démonstration de Kendo 11h
- # Lecture de contes mythologiques et de Kamishibai (théâtre d'images) pour les petits 11h30, 14h30, 16h et 17h45
- # Musique et danse traditionnelles de l'ensemble Zeppin, par la Cie Art Levant 12h et 15h30
- # Cérémonie du thé 13h et 17h
- # Quizz sur les animés par Trunkyzoo 14h
- # Envol d'un cerf-volant traditionnel sur le parvis par Hanuman 15h
- # Démonstration de karaté par le Kime Club Karate de Méry 16h30
- # Démonstration de judo / Ju-jitsu par Voi judo 17h30
- # Démonstration d'Aikido par l'USM Aikido de Méry 18h

Vilina Cosplay et son fabuleux costume d'Alexstrasza, entièrement fabriqué de ses mains, qui lui a permis de remporter le concours d'Amsterdam. Retrouvez-la sur vilinacosplay.com.



Le savez-vous ?

Avec 500 millions d'albums vendus, *One Piece* de Eiichiro Oda, paru en 1997, est le manga le plus vendu dans le monde, suivi par *Dragon Ball* (1984) de Akira Toriyama et *Akira* (1982) de Katsuhiro Otomo, deux autres monuments du genre. Quant au manga le plus long, il s'agit de *Kochira Katsushika-ku Kameari kôen mae hashutsujo* (Kochikame en abrégé), qui signifie « Ceci est la station de police devant le parc de Kameari de l'arrondissement de Katsushika » : 200 tomes parus entre 1976 et 2016 sous la plume d'Osamu Akimoto !

Vous avez dit « manga » ?

Né au Japon de peintures narratives, le manga raconte une histoire par le biais d'un récit en images. C'est à Hokusai, peintre de la célèbre vague, que l'on doit le premier recueil d'estampes intitulé « manga » popularisé en occident. Manga désigne aujourd'hui les romans de bandes dessinées japonaises en noir et blanc, aux codes graphiques bien spécifiques. Kodomo, shônen, shôjo, seinen... Il y a autant de types de mangas que de publics différents (enfants, écoliers, étudiants, jeunes filles...). Un manga se lit de droite à gauche, comme l'écriture japonaise, en commençant par la dernière page. Une habitude à prendre !

ANIMATIONS en continu

- # Coin lecture mangas pour les petits, par la Médiathèque
- # Exposition de figurines
- # Gaming et rétro-gaming
- # Initiation au judo, karaté puis aikido avec les associations de Méry
- # Initiation au sabre-laser par la Sport Saber League
- # Jeux de société asiatiques avec le Comptoir des Jeux
- # Karaoké j-pop/k-pop/opening d'animés
- # Le japonais en s'amusant avec Trunkyzoo
- # Reiki : soins énergétiques japonais (dans la limite des places disponibles)
- # Vilina Cosplay en Mikasa de l'Attaque des Titans

ATELIERS CRÉATIFS en continu

- # Cerfs-volants par Hanuman
- # Création d'accessoires cosplay
- # Cuisine japonaise (dans la limite des places disponibles)
- # Dessin manga
- # Furin (carillons japonais)
- # Furoshiki (art d'emballer des cadeaux sans déchet)
- # Koinobori (manches à air en forme de carpe koi)
- # Kokeshi en papier (poupées japonaises)

NOS PARTENAIRES

- # Culture en stock — bouquiniste mangas, goodies
- # Culture Manga Franconville — goodies et cartes à collectionner
- # Librairie Impressions d'Enghien-les-Bains spécialisée BD et mangas

RESTAURATION et BUvette

- # Kame'n Créa Paris, bubble tea et confiseries japonaises
- # Kazoku-Tako, takoyaki
- # Okami No Enkai, ramen, mochis

Samedi 22/10 de 10h à 19h
 → *Méry Manga / Festival du manga et de la culture japonaise*
 La Luciole

Vendredi 28/10 à partir de 20h
 → *Soirée Halloween*
 Organisé par les services Jeunesse et Culture. Jeu gratuit ouvert aux adolescents (à partir de 12 ans) et aux adultes. Renseignements et inscriptions au 01 34 48 15 05. La Luciole

Samedi 29/10 à 20h30
 → *Théâtre : La cantatrice chauve*
 La Luciole

Vendredi 4/11 de 15h à 19h30
 → *Don du sang*
 Salle des Anciennes Ecuries

Mercredi 9/11 à 18h
 → *Cérémonie des diplômés du brevet des collèges*
 La Luciole

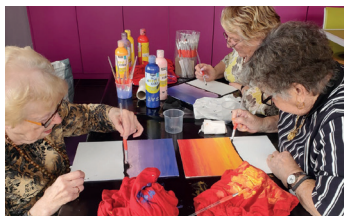
Vendredi 11/11 à 11h
 → *Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918*
 Place Joliot Curie

Samedi 19/11 à 20h30
 → *Concert : Oldelaf*
 La Luciole

Jeu 24/11 à 14h30
 → *Thé-ciné : Une robe pour Mrs. Harris*
 Tarif : 6€ / La Luciole

Vendredi 25/11 à 20h
 → *Conférence d'histoire de l'Art Les Choses – une histoire de la nature morte.* La Luciole

Samedi 26/11 à 20h30
 → *Soirée Disco*
 La Luciole



LES ATELIERS ET ANIMATIONS DES SENIORS*

Mardis 8 et 22/11 de 10h à 11h
 → *Atelier de relaxation*

Vendredis 18 et 25/11 de 10h à 12h
 → *Atelier scrapbooking*

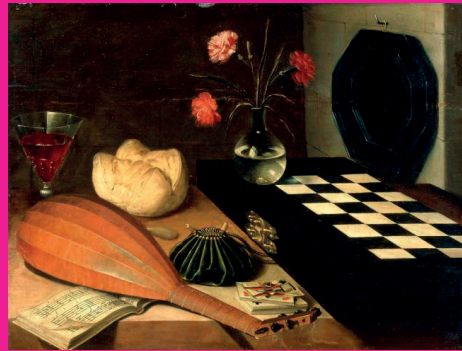
Vendredi 25/11 de 14h à 17h
 → *Atelier art floral*
 La Luciole

NOUVEAU !

Jeu 10, 17 et 24/11 de 10h à 12h
 → *Ateliers numériques*
 La Luciole

*Renseignements et inscriptions au 01 30 36 23 11

LES CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART



VENDREDI 25 NOVEMBRE

Les Choses, une histoire de la nature morte au musée du Louvre

Parce que les êtres humains vivent avec les choses et y sont attachés, parce que les choses occupent une place déterminante dans les vies et les imaginaires, la nature morte dit beaucoup de nous et a beaucoup à nous dire. Elle raconte notre relation avec les biens matériels, qui ne sont pas réductibles à leur matérialité mais sont chargés de

signification. La nature morte, un genre pictural que Le Louvre revisite en faisant dialoguer artistes du présent et ceux du passé, à travers des œuvres de Duchamp, Arcimboldo, Clara Peeters, Louise Moillon, Chardin, Manet, Miró, Zurbarán, De Chirico... *Les Choses, une histoire de la nature morte*, est le thème de notre prochaine conférence d'histoire de l'art animée par Virginie, notre captivante conférencière.

Vendredi 25 novembre à 20h, La Luciole / Participation : 7,50 € (tarif familial), 5 € (plein tarif) et 1 € (tarif réduit moins de 16 ans et demandeurs d'emploi) / Billets en vente sur place le jour même (dans la limite des places disponibles). Renseignements au 01 30 36 23 00. L'exposition Les Choses – une histoire de la nature morte, est à découvrir au Musée du Louvre du 12 octobre au 23 janvier 2023.

Les rendez-vous «Thé-ciné» c'est reparti !

Les rendez-vous Thé-ciné vous proposent une nouvelle année d'après-midis cinéma, pour la détente et la convivialité. Profitez de la projection d'un grand film récent dans la salle de La Luciole puis d'un thé agrémenté d'une petite gourmandise, dans un espace convivial. Votre prochain rendez-vous : Une robe pour Mrs. Harris, la comédie romantique de l'automne à ne pas manquer !

Jeu 24 novembre à 14h30. Tarif unique : 6 €.
 Renseignements à La Luciole au 01 34 30 74 20.



BIENVENUE

Ayden's Street

Rabah Ait-Tahar, Méryisien de 27 ans, diplômé d'une école de commerce internationale, vient d'ouvrir « Ayden's street » sa boutique de prêt à porter hommes-femmes. Vous y trouverez des vêtements de marque à prix réduits. Prochainement, un rayon enfant viendra compléter la boutique déjà bien achalandée. N'hésitez pas à y faire un tour pour y découvrir ses trésors.

20 avenue Marcel Perrin – 01 30 37 08 68.
 Ouvert du lundi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 20h.



Humanis immobilier

Avec une expérience de 12 ans dans l'immobilier, Cindy et Yoan ouvrent leur agence immobilière au Clos Robert et proposent achat, vente, gestion, location, immobilier neuf.

69 avenue Marcel Perrin - 01 84 24 46 46
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h. www.humanis-immobilier.fr



Jardinage & bricolage

Matthias Genevey vous propose ses services pour tous les travaux de bricolage et de jardinage à réaliser chez vous.

31 bis rue de L'Isle-Adam - 06 26 76 81 54
mgs-e@hotmail.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

Vivre ensemble à Méry !

Depuis 2020 et en dépit des restrictions liées au COVID-19, l'équipe municipale avance dans ses actions pour améliorer le « vivre ensemble » des Mérysiens. Au-delà des rénovations d'équipements indispensables (écoles, salle des fêtes, voiries, complexes sportifs) et des créations et projets de nouveaux équipements (Maison de santé, nouvelle école Pablo Neruda, deuxième gymnase, bowl, voies cyclables), nous tenons à favoriser les actions collectives locales.

En effet les habitants ont besoin de trouver à proximité des lieux pour se retrouver et partager une activité ou simplement de la convivialité. C'est tout l'objet des animations que nous proposons régulièrement à la population. Les animations à thèmes sur notre marché, les animations régulières dans le parc du château, à la Luciole et maintenant la mise en valeur des bords de l'Oise avec les débuts de notre guigulette, une nouveauté 2022 qui a rencontré un vif succès et que nous souhaitons pérenniser.

Le vivre ensemble c'est aussi la participation citoyenne à la vie de la cité. Par exemple en incitant les résidents à maintenir propres les rues et espaces collectifs avec les opérations « nettoisons la nature ». Cet objectif de participation est aussi tourné vers la jeunesse de la Ville avec la mise en place du conseil municipal des jeunes Mérysiens d'ici la fin de l'année. Cette nouvelle instance, qui accueillera 14 enfants de CM1/CM2 et 6e, aura pour ambition de prendre en compte la parole de la jeunesse, au travers de propositions et de projets à leur initiative.

Faire vivre la collectivité et favoriser le lien social : telles sont les ambitions de l'équipe « ensemble réussir Méry » !

Groupe « Ensemble, réussir Méry ! »

GROUPES D'OPPOSITION

Pouvoir d'achat

Alors que la question du pouvoir d'achat est la préoccupation n°1 des français, que pourrait faire notre ville pour soutenir le niveau de vie de ses habitants ? La décision d'accompagner ou non les Mérysiens pendant cette période difficile relève d'un choix politique.

Évacuons d'emblée les remarques suivantes : "Notre ville est trop petite, elle n'a pas de budget" ou bien "Méry est déjà assez endettée comme cela" et voyons ce qui est réalisable. Les leviers d'action possibles passent par la baisse momentanée des tarifs des services municipaux (périscolaires, portage des repas à domicile...) et des actions plus pérennes. Méry pourrait par ex. s'engager dans la création d'une mutuelle communale, permettant de négocier tarifs et prestations plus avantageux. La Ville pourrait également exiger une baisse des tarifs sur un service essentiel : l'eau.

M. le maire, président du SIAVOS (eaux usées) et vice-président du SEDIF, devrait obtenir une baisse des prix, qui sont pour Méry au-dessus de la moyenne nationale. Il faut bien que le cumul des mandats serve à quelque chose !

Mais nous pourrions aller plus loin sur l'eau. Alors que le SEDIF projette d'investir 870 M€ pour moderniser son procédé de filtration avec à la clé une augmentation de notre facture, il serait plus judicieux de mettre en place un système de gratuité des premiers m³. En tout cas, ce projet fera l'objet d'un débat public comme nous le souhaitons.

La Ville dispose déjà d'un moyen d'action important pour soutenir le pouvoir d'achat : le CCAS. Il propose, entre autres, une aide au chauffage et peut apporter des aides financières ponctuelles. Nous militons pour élargir le champ de ses actions mais en attendant n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Groupe « Engagé.e.s pour Méry »

Logements pour seniors et jeunes

À Méry-sur-Oise, une partie de la population est oubliée en matière de logement. Pratiquement aucune offre de logement à destination des seniors et des jeunes. Pour vieillir à Méry, on est contraint de rester dans son logement faute de structure existante dans notre commune, même si celui-ci n'est plus adapté. Dans les villes voisines il existe des constructions telles que des maisons de retraites ou résidences seniors mais rien chez nous, faute de volonté politique. Le pourcentage de personnes de plus de 60 ans ne va faire qu'augmenter dans les années à venir. Il est temps d'y penser. Cela libérerait des logements à destination des familles et permettrait à nos aînés de pouvoir vieillir dans de bonnes conditions tout en restant à Méry. Dans le même registre, on a un manque cruel de petits logements pour les jeunes actifs qui voudraient rester dans notre commune. Certes il existe quelques logements de ce type mais ce sont surtout des passoires thermiques inconfortables. La municipalité pourrait profiter des projets dans le secteur Pablo Neruda et derrière la gendarmerie pour les orienter vers des logements pour nos aînés et nos jeunes. Pourquoi ne pas inciter le promoteur à inclure un nombre conséquent de T1 et T2 dans son projet de Pablo Neruda et une résidence seniors sur le terrain derrière la gendarmerie. La partie sociale de Pablo Neruda pourrait être une résidence intergénérationnelle ceci permettrait aussi de diminuer les nuisances liées au trafic routier. Ce projet serait certainement mieux accepté des Mérysiens si il débouchait sur une offre de logements décentes à destination de nos seniors et jeunes.

Groupe « Demain avec les Mérysiens »

AOÛT

Ils sont arrivés

Keylia RUART
Haroun ACHBAB
Daphnée PASCI COLLAS
Ambre DJAÏDJA
Lucas FERREIRA

Ils nous ont quittés

Annick SOUCHAL
épouse JULIEN
Arthur ROZAND EKHERIAN
Antoine FERREIRA
Baheria BOUCHAIR
épouse HEDJERES
Jean-Pierre JÉGO

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous composez le **3237**. Pour les week-ends et jours fériés, la pharmacie de garde est affichée à votre officine.

23/10 Pharmacie Arvin

42 rue de Bourchy -
Beaumont-sur-Oise
Tél : 01 34 70 28 96

30/10 Pharmacie Chapel

84 avenue Victor Hugo -
Mériel. Tél : 01 34 21 62 62

1^{er}/11 Pharmacie Allaire

Centre Commercial des
Clottins - Montsoult
Tél : 01 34 69 80 60

6/11 Pharmacie Dupont

46 rue de Paris - Viarmes
Tél : 01 30 35 40 26

11/11 Pharmacie Choux

69 avenue Marcel Perrin
Méry-sur-Oise
Tél : 01 30 36 34 66

13/11 Pharmacie Maillard

2 rue Albert 1^{er}
Beaumont-sur-Oise.
Tél : 01 34 70 00 32

20/11 Pharmacie Lawniczak

2 rue Gabriel Péri
Saint-Martin du Tertre
Tél : 01 30 35 17 44

27/11 Pharmacie Baudet

1 rue Morangles
Bruyères-sur-Oise
Tél : 01 34 70 21 26

Permanence juridique

Samedi 29/10 de 9h à 12h.

Mairie.

Gratuit, sur rendez-vous
au 01 30 36 23 00

LA LUCIOLE



THÉÂTRE La cantatrice chauve

D'Eugène Ionesco - Compagnie « Théâtre Al Dente »

La première pièce écrite par Ionesco, jouée sans interruption depuis 1957 au Théâtre de la Huchette à Paris, est un monument du théâtre de l'absurde ! L'auteur y critique l'ennui dans le couple bourgeois, les banalités et le conformisme. Inspiré par la méthode Assimil, « *L'anglais sans peine* », dont les phrases passent du coq à l'âne de façon incohérente, Ionesco a hésité entre plusieurs titres : L'Heure anglaise, Big Ben folies et L'Anglais sans peine. Pour sa mise en scène, Joëlle Bobbio a forcé la note anglaise, glissant maintes références et clichés sur l'Angleterre, tant dans le décor que dans les costumes ou la bande-son...

Samedi 29 octobre à 20h30. Tarif 10€ / réduit 7€



CONCERT Oldelaf

La carrière scénique et musicale d'Oldelaf est jalonnée de milliers de concerts à travers la France, de deux Olympia, d'un Zénith et de multiples salles à Paris, de neuf albums et du célèbre titre « *La Tristitude* ». Auteur-compositeur-interprète de chansons intemporelles, il distille une drôlerie qui compose un véritable personnage. Accompagné de ses musiciens, Oldelaf met à l'honneur, dans un format rock, son dernier album *L'Aventure* augmenté de l'EP *L'Aventure continue* et du titre *Demi-Dieux*, passerelle entre le monde d'avant et le monde d'après... Concert événement garanti !

Samedi 19 novembre à 20h30. Tarif unique : 25€. Vente aussi à la Fnac / Fnac.com.



DANCE PARTY Soirée disco !

Préparez vos perruques, vos pantalons « pattes d'eph » et vos accessoires bling bling. Sous la boule à facettes de La Luciole, c'est LA soirée à ne manquer sous aucun prétexte, pour tous les nostalgiques de la Saturday night fever !

Samedi 26 novembre à 20h30. Tarif unique : 15€

CINÉMA DU 18 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

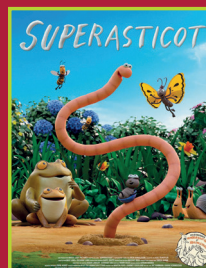
Programme sur www.merysuroise.fr ou sur la page [La Luciole](https://www.facebook.com/LaLuciole)
Contact : 01 34 30 74 20 ou laluciole@merysuroise.fr



Une belle course
(1h41)
Mardi 18 octobre 20h45



Les enfants des autres
(1h43)
Mardi 18 octobre 18h15



Superasticot (0h40)
Mardi 25 octobre 14h30



Maria rêve (1h38)
Mardi 25 octobre 17h



Jumeaux mais pas trop (1h38)
Mardi 25 octobre 20h30



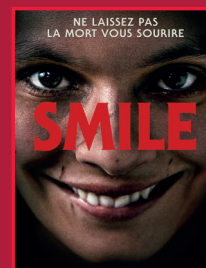
Ticket to paradise
(1h44)
Mercredi 26 octobre 17h
Mardi 1^{er} novembre 20h30



Novembre (1h40)
Mercredi 26 octobre 20h30
Mardi 1^{er} novembre 17h



Koati (1h32)
Jeudi 27 octobre 14h30



Smile (1h55)
Jeudi 27 octobre 20h30
Plus de 18 ans uniquement



Le Petit Nicolas (1h22)
Mercredi 2 nov. 14h30
Jeudi 3 nov. 17h
Vendredi 4 nov. 14h30



Simone, Le Voyage du Siècle
(2h20) Mercredi 2 nov. 20h30
Jeudi 3 nov. 20h30
Samedi 5 nov. 20h30



Jack Mimoun (1h44)
Jeudi 3 nov. 14h30
Vendredi 4 nov. 20h30
Samedi 5 nov. 17h



Belle et Sébastien Nouvelle Génération
(1h36) Vendredi 11 nov. 18h15
Samedi 12 nov. 20h30



Le Nouveau Jouet
(1h52)
Vendredi 11 nov. 20h45
Mardi 15 nov. 18h15



Dragon Ball super - Super Hero (1h39)
Mercredi 26 octobre 14h30
Jeudi 27 octobre 17h
Mardi 1^{er} novembre 14h30



Samouraï Academy
(1h37) Mercredi 2 nov. 17h
Vendredi 4 nov. 17h
Samedi 5 nov. 14h30

Tarif : 6€ Réduit : 4€
Demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants, moins de 18 ans, familles nombreuses, plus de 70 ans, personnes handicapées.
- de 10 ans : 3€

■ enfants
■ jeunes
■ tout public
■ adultes